Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 9 octobre 2023
(OR. en)

13352/23

RECH 414
ATO 53

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Décision du Conseil portant nomination des membres du comité scientifique et technique - Adoption

1. Par décision du 6 novembre 2018[1], le Conseil a nommé les membres du comité scientifique et technique pour la période allant du 6 novembre 2018 au 6 novembre 2023. Le mandat des membres du comité arrivant à terme, il convient de nommer de nouveaux membres du comité.

2. Conformément aux dispositions de l'article 134, paragraphe 2, du traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, la Commission a été consultée et a exprimé un avis favorable sur la proposition présentée par les États membres.

3. Le 25 septembre 2023, le groupe "Recherche" (Questions atomiques) a été informé des candidats proposés et est parvenu à un accord sur le texte du projet de décision.

[1] JO C 403 du 9.11.2018, p. 2.

4. Le Comité des représentants permanents est dès lors invité à recommander au Conseil:

   – de nommer en tant que membres du comité susmentionné les personnes dont les noms figurent dans le document 13331/23;

   – d'adopter en conséquence, en point "A" d'une prochaine session, la décision figurant dans le document 13331/23.